



L'ancienne usine des eaux d'Arve, lieu historique et magique

PATRIMOINE • Une journée portes ouvertes permet aujourd'hui de visiter le site de Vessy. L'occasion de découvrir un pan de l'histoire industrielle de Genève et un joli coin de verdure.

PHILIPPE BACH

Un lieu emblématique, chargé d'histoire et dont le potentiel est énorme. Aujourd'hui a lieu une journée portes ouvertes de l'ancienne usine de pompage de Vessy¹. Celle qui distribuait les eaux d'Arve dans une partie du réseau genevois. La journée est organisée par la toute nouvelle Association nature, énergie et patrimoine de Vessy.

Il s'agit en fait du regroupement de plusieurs acteurs dans le domaine de l'environnement et du patrimoine, alliés aux Services industriels genevois (SIG)². Le but de ce regroupement est de faire vivre ce site magnifique, situé dans une boucle de l'Arve, en amont du centre sportif de Vessy, en contrebas du plateau de Conches.

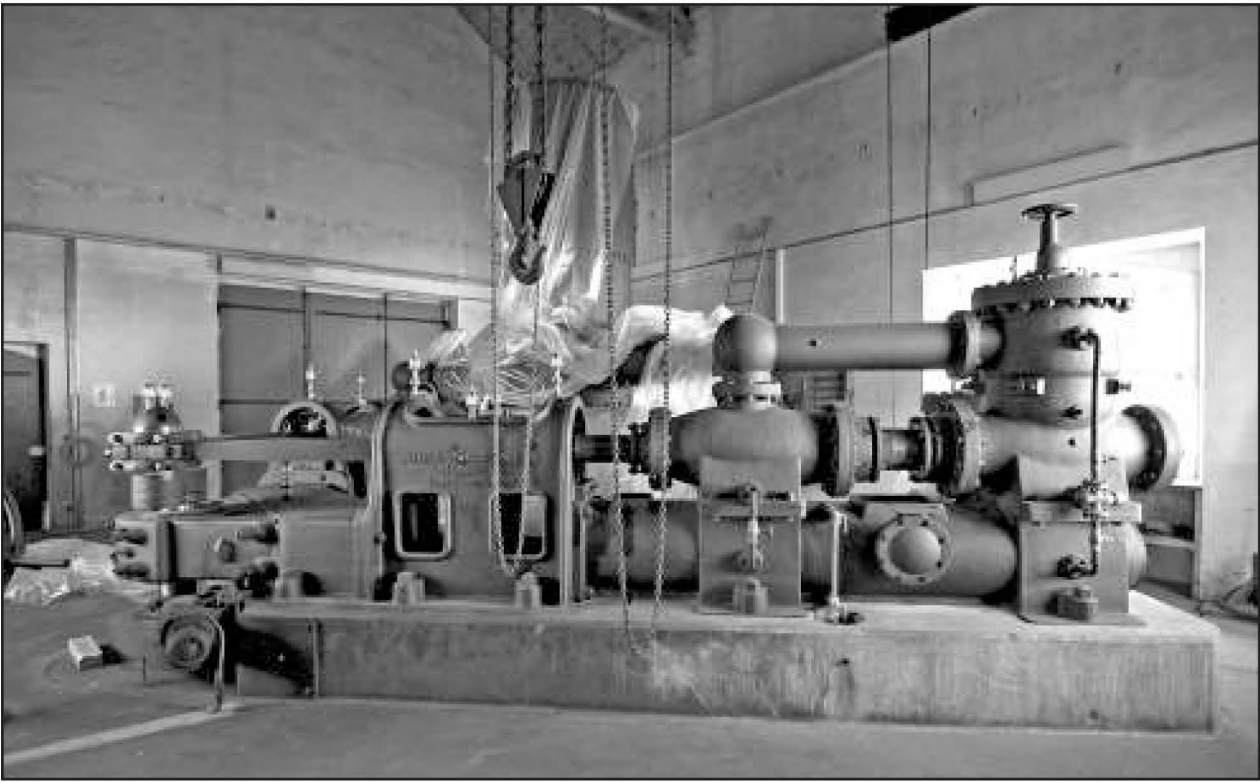
Un lieu magique

«Le lieu n'est pas classé, mais il est presque à l'inventaire et il est dans le périmètre de protection des rives de l'Arve», indique Marcellin Barthassat, président de la section genevoise de Patrimoine suisse. De fait, le lieu regroupe tout un pan de l'histoire industrielle de Genève. L'usine de Vessy a été achevée en 1867. «Il s'agit de la première usine qui alimente véritablement un réseau de desserte», raconte M. Barthassat, «l'usine hydraulique du pont de la Machine est antérieure, mais elle servait surtout à pourvoir les fontaines en eau».

Le site de Vessy, de par sa topologie, a fonctionné quasiment en autarcie. Il était doté d'une forge, et même les arbres étaient plantés pour permettre ensuite le tournage de manches pour certains outils. Les SIG ont racheté l'usine des eaux d'Arve en 1988 et remplacé le système par des installations plus modernes; le lieu est devenu une friche industrielle en 1995.

In situ

Dans un premier temps, la régie publique avait présenté un programme de



La pompe dite Vevey qui permettait de mettre l'eau sous pression dans le réseau de desserte. DANIEL KÜNZI (ATELIER BLVDR)

réhabilitation du site et sa transformation en écomusée. Un projet un peu trop ambitieux pour une telle entreprise. «Ce n'est pas notre vocation», admet Roberto Multari, responsable des patrimoines et des sites aux SIG.

Période de rodage

La mise en place de deux turbines neuves pour générer du courant hydraulique et la réhabilitation des bâtiments achevée il y a une année ont servi de déclic. Et permis la création d'une fondation pour chapeauter le tout et donner un maximum de chances au projet. «Ce dernier se développera aussi au fur et à mesure que nous allons progresser», selon M. Barthassat.

Dans un premier temps, durant la période de rodage, seules des activités ponctuelles auront lieu sur le site, par exemple des ateliers pour jeunes. A terme, l'idée est de développer davantage le lieu. Notamment en implantant un bâtiment neuf sur le site, ce qui permettra un accueil, par exemple de classes, et si possible une ouverture au grand public.

«Notre centre nature à la Pointe-à-la-Bise arrive à un point de saturation, pourquoi ne pas ouvrir un second lieu de ce type à Vessy?» imagine Damien Rochette, vice-président de Pro Natura et président de la nouvelle association de Vessy. Il souligne l'intérêt pédagogique qu'il y aurait à faire un lien entre le fonctionnement autarcique histo-

rique du lieu et, par exemple, la notion d'agriculture de proximité. I

¹Journée portes ouvertes aujourd'hui de 10h à 18h à l'ancienne usine de pompage des eaux d'Arve. (route de Vessy 49). Accès en bus 11 et 21 via le Bout-du-Monde, ou ligne 8 (arrêt Calendrini depuis Conches). Plan sur www.patrimoinegeneve.ch/PDF/flyer_vessy.pdf.

²L'association Nature, énergies et patrimoine de Vessy est composée de la Fondation Braillard architectes, de H2O-Energies (une associations constituée principalement de retraités du service des eaux des SIG et qui s'occupe de l'installation de filtres dans les pays en voie de développement), de la section genevoise de Patrimoine suisse, de Pro Natura, des SIG et de Terragir énergie solidaire (qui mène une démarche pédagogique dans le domaine du développement durable).

Les premières assises franco-valdo-genevoises ont pris fin

A Genève, la politique régionale a pris un nouvel élan avec la tenue hier des premières assises franco-valdo-genevoises. Environ cent cinquante élus ont pris part à la manifestation et discuté des problèmes concrets liés au développement de la région.

La région franco-valdo-genevoise connaît une forte croissance qui engendre de sérieux déséquilibres. Alors que Genève est une grande pourvoyeuse d'emplois, elle peine à loger tous ses travailleurs qui sont contraints de s'exiler en France voisine ou dans le canton de Vaud. Un phénomène qui a des répercussions sur la circulation.

Outre cette problématique, ces premières assises franco-valdo-genevoises ont permis également d'aborder la question de la gouvernance de la région. Celle-ci se heurte souvent à de fortes contraintes juridiques et institutionnelles, ainsi qu'à une culture politique très différente entre la France et la Suisse.

Les élus ayant participé aux assises doivent maintenant faire remonter les problèmes de la région dans les hautes sphères, là où les décisions sont prises. ATS

EN BREF

PRÉSENTATION DE LIVRE

HÔTEL KEMPINSKI Mercredi, le député européen et président de l'Institut du monde arabe Dominique Baudis répondra aux questions de Darius Rochebin et parlera de son roman *Les Amants de Gibraltar*. MOP

Mercredi 9 juin à partir de 18h30 au Grand Hôtel Kempinski (19, quai du Mont-Blanc).

EN BREF

LE SYNDICAT DES INSTIT' SOUTIENT LES SELIMI

SANS-PAPIERS C'est au tour de la Société pédagogique genevoise (SPG) d'apporter son soutien à la famille Selimi, censée quitter le territoire suisse début juillet. Les deux enfants de ce couple originaire du Kosovo sont en effet scolarisés en 2^e et 4^e primaire à l'école des Pervenches-Montfalcon, à Carouge. Le syndicat des enseignants demande au Conseil d'Etat de surseoir à l'exécution du renvoi et à la Confédération de régulariser le statut des Selimi. «Il n'est pas admissible que des enfants vivent dans la peur et le stress; il n'est pas admissible que les autorités fédérales cassent le cursus scolaire de Dibran et de Xenete; il est insoutenable que, dans un Etat de droit comme la Suisse, des enfants soient maintenus dans l'illégalité et traités comme des criminels, ceci uniquement parce que la question de leur permis n'a pas été réglée», écrit la SPG dans une lettre ouverte approuvée le 1^{er} juin par quelque 390 membres réunis en assemblée générale. ocz

«Les enseignants doivent reprendre contrôle sur leur travail»

COLLOQUE • Qui doit contrôler le travail des enseignants, apparemment toujours plus cadré? Pour le chercheur Olivier Maulini, ceux-ci doivent revendiquer une forme d'autonomie collective.

RACHAD ARMANIOS

Une récente enquête montre que seuls 51% des enseignants du primaire à Genève acceptent sans rechigner l'évaluation individuelle de leur travail par les directeurs, une nouveauté introduite avec l'instauration des directions de proximité. Une statistique qui a de quoi alimenter les débats d'un colloque international sur «le contrôle du travail des enseignants», organisé par la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève (Fap-se). L'évolution des contrôles augmente-t-elle la marge d'autonomie des enseignants? Ou les déqualifie-t-elle en les contraignant à des pratiques contraires à leurs usages et à leurs savoirs professionnels? Voilà l'une des réflexions du colloque, qui a débuté vendredi et se termine ce samedi, explique Olivier Maulini, maître d'enseignement et de recherche, qui nous livre son regard d'expert.

Face à la revendication d'une partie des enseignants pour un maximum de liberté individuelle, il constate que l'autorité des professionnels s'est érodée dans la population – de même que celle des chercheurs ou des professeurs d'univer-

sité. Or, plus cette autorité décroît et plus les enseignants, les établissements et les systèmes scolaires s'interrogent sur la manière dont ils sont encadrés et évalués, observe Olivier Maulini.

Comme en témoignent les nombreux scrutins sur l'école, les politiciens et le peuple se sont approprié le débat scolaire en «passant par-dessus la tête des professionnels». Pour ceux-ci, l'enjeu, selon le chercheur, n'est donc pas de se battre pour rester, chacun individuellement, seuls maîtres à bord une fois la porte de leur classe fermée: «Pour ne pas laisser le pilotage de l'école exclusivement aux autorités politiques ou au peuple, les professionnels doivent être capables de revendiquer une certaine autonomie collective. Les questions les plus vives, dont les manières d'atteindre les objectifs ou de réduire l'échec scolaire, devraient se discuter d'abord au sein de l'école et sur la base de savoirs professionnels, avant d'être tranchées par la République.»

Le défi semble grand, car, «paradoxalement, la mise en cause de l'école vient d'abord de l'intérieur de celle-ci: beaucoup d'enseignants se plaignent

d'être déconsidérés, alors que les attaques les plus frontales contre le système scolaire et ses autorités peuvent venir d'enseignants eux-mêmes, qu'on pense aux syndicats ou à des associations parallèles», remarque le chercheur.

Dans cette querelle scolaire, les études comparatives PISA sont devenues des références manipulées dans tous les sens pour orienter les politiques scolaires, ajoute-t-il. Les pratiques pédagogiques, évaluées à l'aune des performances des élèves, ont tendance à être bridées. Mais sans beaucoup de cohérence, à en croire le chercheur. Un seul exemple: PISA a conduit plus ou moins directement à la volonté d'allonger l'horaire scolaire à Genève, tandis qu'en France, avec des résultats similaires, on a raccourci le temps d'enseignement!

Le contrôle du travail des enseignants oscille entre l'évaluation des objectifs et celle des méthodes, deux approches qui se doivent d'être complémentaires, insiste Olivier Maulini. A Genève ou ailleurs, remarque-t-il, la pratique des jeunes enseignants est

particulièrement observée pour vérifier s'ils se conforment aux directives. Cela n'est pas forcément mal reçu: un cadre plus rigide peut être ressenti comme davantage sécurisant. A l'opposé, le contrôle des finalités laisse une plus grande marge de manœuvre – mais aussi d'incertitude potentielle – dans la pratique pédagogique. En théorie, du moins: «Ce qu'on sait le mieux faire pour contrôler le respect des objectifs, ce sont des interrogations écrites et des épreuves standardisées. Le problème, c'est que cela réduit les finalités de l'école à ce qu'on juge mesurable. Pour donner des signes de fiabilité, les professionnels vont davantage enseigner ce qui est évalué et noté, et négliger le reste.»

Le jeu complexe entre autonomie et contrôle s'incarne parfaitement par les nouvelles directions d'établissement au primaire. Mises en place pour que les établissements volent davantage de leur propres ailes, elles sont en même temps les vecteurs des directives de l'administration scolaire centrale. La question est: contribueront-elles aux apprentissages des élèves en se fiant à ceux des enseignants? I